

# Entre vieillissement et migrations : la difficile équation allemande

Anne SALLES

Juin 2017

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901). Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale. Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

Cette *Note du Cerfa* est publiée dans le cadre du « Dialogue d'avenir franco-allemand », un projet mené en coopération par le Comité d'études des relations franco-allemandes de l'Institut français des relations internationales, la Deutsche Gesellschaft für Auswärtiges Amt, avec le soutien de la **Robert Bosch Stiftung**.

Les activités de recherche, de secrétariat de rédaction et de publication du Cerfa bénéficient du soutien du Centre d'analyse de prévision et de stratégie du ministère des Affaires étrangères et du Frankreich-Referat de l'Auswärtiges Amt.

ISBN : 978-2-36567-730-1

© Tous droits réservés, Ifri, 2017

#### **Comment citer cette publication :**

Anne Salles, « Entre vieillissement et migrations : la difficile équation allemande »,  
*Notes du Cerfa*, n° 138, Ifri, juin 2017.

#### **Ifri**

27 rue de la Procession 75740 Paris Cedex 15 – FRANCE

Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00 – Fax : +33 (0)1 40 61 60 60

E-mail : [accueil@ifri.org](mailto:accueil@ifri.org)

#### **Ifri-Bruxelles**

Rue Marie-Thérèse, 21 1000 – Bruxelles – BELGIQUE

Tél. : +32 (0)2 238 51 10 – Fax : +32 (0)2 238 51 15

E-mail : [bruxelles@ifri.org](mailto:bruxelles@ifri.org)

**Site internet :** [ifri.org](http://ifri.org)



## **Notes du Cerfa**

Publiée depuis 2003 à un rythme mensuel, cette collection est consacrée à l'analyse de l'évolution politique, économique et sociale de l'Allemagne contemporaine : politique étrangère, politique intérieure, politique économique et questions de société. Les *Notes du Cerfa* sont des textes concis à caractère scientifique et de nature *policy oriented*. À l'instar des *Visions franco-allemandes*, les *Notes du Cerfa* sont accessibles sur le site de l'Ifri, où elles peuvent être consultées et téléchargées gratuitement.

## **Le Cerfa**

Le Comité d'études des relations franco-allemandes (Cerfa) a été créé en 1954 par un accord gouvernemental entre la République fédérale d'Allemagne et la France. Le Cerfa bénéficie d'un financement paritaire assuré par le ministère des Affaires étrangères et européennes et l'Auswärtiges Amt ; son conseil de direction est constitué d'un nombre égal de personnalités françaises et allemandes.

Le Cerfa a pour mission d'analyser les principes, les conditions et l'état des relations franco-allemandes sur le plan politique, économique et international ; de mettre en lumière les questions et les problèmes concrets que posent ces relations à l'échelle gouvernementale ; de trouver et de présenter des propositions et des suggestions pratiques pour approfondir et harmoniser les relations entre les deux pays. Cette mission se traduit par l'organisation régulière de rencontres et de séminaires réunissant hauts fonctionnaires, experts et journalistes, ainsi que par des travaux de recherche menés dans des domaines d'intérêt commun.

Barbara Kunz et Hans Stark sont directeurs de collection des *Notes du Cerfa*. Katja Borck est chargée de projets. Catherine Naiker est assistante au sein du Cerfa.

# Auteur

**Anne Salles** est maître de conférences à l'université Paris-Sorbonne, membre de l'Unité mixte de recherche SIRICE (Sorbonne-Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe), et chercheur associé à l'Institut national d'études démographiques (INED).

Ses recherches portent sur les aspects politiques, économiques et sociaux de l'Allemagne contemporaine, notamment sur l'évolution démographique et les politiques familiales en France et en Allemagne. Elle a publié dernièrement avec Brigitte Lestrade le dossier « Disparaître ou renaître, les défis démographiques de l'Allemagne », Allemagne d'Aujourd'hui, n° 218/2016.

# Résumé

La décision de la chancelière Angela Merkel d'accueillir plus d'un million de réfugiés en 2015-2016 a été interprétée par certains comme un choix stratégique visant à remédier aux problèmes démographiques auxquels l'Allemagne est confrontée, qu'il s'agisse de la baisse attendue de la population, et en particulier de son potentiel d'actifs, ou du vieillissement. Qu'en est-il vraiment ?

La présente étude montre que l'immigration ne peut en aucun cas enrayer le vieillissement que vit l'Allemagne depuis des décennies. Et elle ne constitue une solution (partielle) à la question d'une pénurie de main-d'œuvre qu'à la condition de concerner des personnes de qualification intermédiaire à supérieure, ce qui est loin d'être le cas des réfugiés dans leur ensemble.

Par conséquent, l'afflux massif de réfugiés ne constitue pas, à court et à moyen terme, une réponse aux enjeux démographiques de l'Allemagne. Ce constat n'empêche pas le gouvernement de multiplier les efforts en faveur de l'insertion professionnelle de ces nouveaux arrivants, afin de ne pas renouveler les erreurs du passé et de faciliter au contraire l'intégration économique et sociale des réfugiés.

# Abstract

The decision of German Chancellor Angela Merkel to welcome over one million refugees in the years 2015 and 2016 had been interpreted by some to be a strategic choice to cope with the demographic problems that Germany is facing: the expected decline in the population, especially in its work force, as well as an ageing population.

However, the present study shows that immigration cannot bring an end to the ageing process that Germany has been experiencing for decades. And it is only part of the solution to labour shortage. While the shortage in German labour is mostly in intermediate to highly skilled workers, refugees primarily fall into the unskilled labour category.

Consequently, the mass influx of refugees is neither in the short nor the medium term a response to Germany's demographic issues. Nevertheless, this does not prevent the government from increasing efforts to integrate the newly arrived into the work force in order to avoid past mistakes and facilitate economic and social integration of the refugees.

# Sommaire

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>7</b>
<b>IMMIGRATION ET ENJEU DÉMOGRAPHIQUE .....</b>	<b>9</b>
Immigration et évolution de la population.....	9
Immigration et potentiel de main d'œuvre.....	14
Immigration et vieillissement.....	17
<b>QUEL APPORT DES RÉFUGIÉS POUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI ? ...</b>	<b>20</b>
Une insertion difficile sur le marché du travail .....	20
L'enjeu de la qualification.....	22
Quelles perspectives ? .....	24
<b>CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES .....</b>	<b>27</b>

# Introduction

La décision de la chancelière Angela Merkel d'accueillir en septembre 2015 les réfugiés<sup>1</sup> qui affluaient massivement en Europe suite au conflit en Syrie et en Irak, a suscité certaines critiques chez les pays voisins. Loin d'y voir un acte désintéressé, émanant avant tout d'un idéal humanitaire, la décision allemande a été parfois interprétée comme un choix stratégique visant à répondre aux besoins d'une « économie dynamique et d'une démographie en berne<sup>2</sup> ». En d'autres termes, il s'agirait avant tout pour l'Allemagne d'apporter une réponse au manque de main-d'œuvre et à la baisse attendue de la population.

Sans aller jusqu'à y voir l'objectif principal de l'accueil des réfugiés, des chercheurs comme des représentants du monde économique estiment néanmoins en Allemagne qu'il y a effectivement là une opportunité à saisir<sup>3</sup>. Selon la fédération des chambres de commerce et d'industrie allemande DIHK, la pénurie de main-d'œuvre s'est aggravée et est désormais considérée par les entreprises comme le risque numéro un. Près d'une entreprise sur deux estime ainsi que le développement de ses affaires est mis en péril par le manque de personnel qualifié<sup>4</sup>. C'est la raison pour laquelle l'économiste en chef de la Deutsche Bank, David Folkerts-Landau va jusqu'à dire que « l'arrivée d'un million de réfugiés en 2015 [a été] la meilleure chose qui soit arrivée en 2015<sup>5</sup> ».

Cet avis est cependant loin d'être partagé par tous. Les économistes Detlev Hetchenhauer et Michael Hüther estiment en effet qu'il est prématuré de parler des avantages économiques que l'accueil des réfugiés

---

1. Le terme de réfugiés comprend également les demandeurs d'asile, en d'autres termes les migrants victimes de persécutions politiques dans leur pays.

2. « La crise des migrants signe une rupture entre M<sup>me</sup> Merkel et M. Sarkozy, *Le Monde*, 3 septembre 2015.

3. Le PDG du groupe chimique Evonik a ainsi demandé que les demandeurs d'asile déboutés puissent rester en Allemagne. Voir : « Konzernboss will abgelehnte Asylbewerber halten », *Spiegel Online*, 23 août 2015. Voir aussi M. Fratzscher et S. Junker, « Integration von Flüchtlingen – eine langfristig lohnende Investition », *DIW-Wochenbericht*, n° 45, 2015, p. 1083-1089 ; et H. Brücker, « Mehr Chancen als Risiken durch Zuwanderung », Institut für Arbeitsmarktforschung, IAB, n° 1, 2015.

4. M. Wansleben et D. Schlotböller, « Statements zur Konjunkturumfrage Herbst 2016 », Deutscher Industrie- und Handelskammertag, disponible sur : [www.dihk.de](http://www.dihk.de).

5. « Flüchtlinge sind eine Riesenchance für Deutschland », Interview de David Folkerts-Landau par Sebastian Jost, *Die Welt*, 14 décembre 2015.



pourrait apporter<sup>6</sup>, dans la mesure où l'arrivée de ces réfugiés ne peut être comparée à une immigration « choisie » et laisse ainsi de grandes incertitudes quant à leur niveau de qualification et leur capacité à s'insérer sur le marché du travail. Comme on le voit, la question est donc loin d'être simple. Peut-on dire que l'Allemagne a accueilli des réfugiés pour des raisons avant tout économiques ? Ceux-ci constituent-ils une réponse à la crise démographique du pays ?

L'objectif de la présente étude est par conséquent de cerner dans quelle mesure les réfugiés arrivés massivement en Allemagne peuvent constituer une réponse aux enjeux démographiques auxquels le pays est confronté aujourd'hui. Il s'agit ici de savoir dans quelle mesure l'immigration peut contribuer à stabiliser la population allemande, en particulier son potentiel de main-d'œuvre, et à limiter le vieillissement démographique. Au-delà de la question purement démographique se pose notamment aussi celle de l'apport que les réfugiés constituent pour le marché du travail allemand d'un point de vue économique.

---

6. D. Fetchenbauer et M. Hüther, « Die Kosten der Flüchtlingsaufnahme kennt keiner », *Die Welt*, 9 novembre 2015.

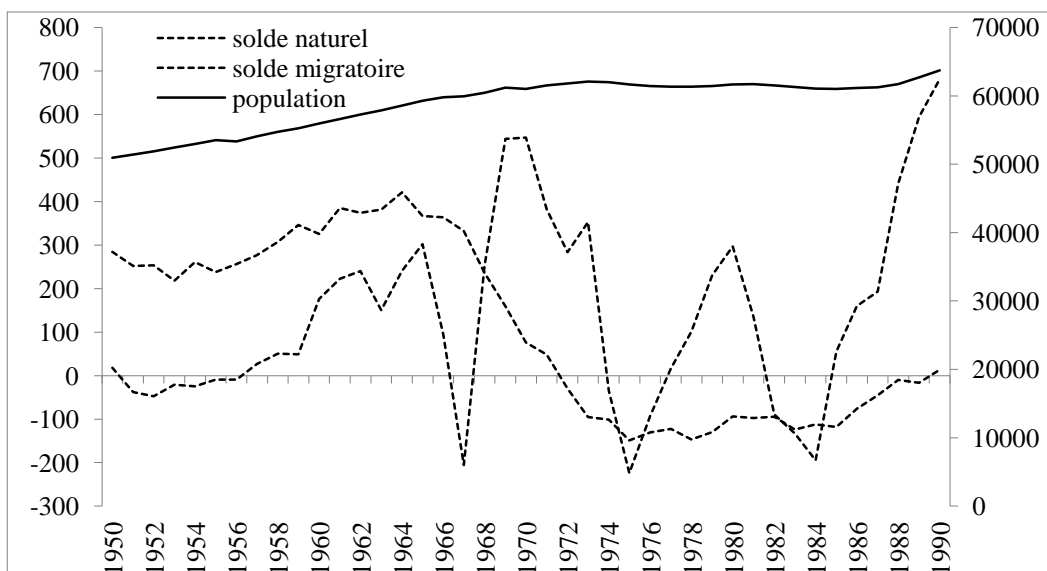
# Immigration et enjeu démographique

L'immigration est apparue tôt comme le remède au recul des naissances et à ses conséquences, qu'il s'agisse de la baisse de la population, du recul du potentiel de main-d'œuvre ou du vieillissement démographique.

## Immigration et évolution de la population

Si la RFA ne s'est longtemps guère préoccupée de sa situation démographique malgré quelques articles alarmistes dans la presse dès les années 1970<sup>7</sup>, c'est en effet dû avant tout au fort afflux migratoire que connaît le pays depuis plus d'un demi-siècle. Celui-ci s'est accentué en particulier à la fin du baby-boom, compensant ainsi l'excédent des décès sur les naissances et induisant une hausse de la population de près de deux millions d'individus de la fin du baby-boom à la chute du Mur de Berlin.

**Graphique 1 : Évolution de la population de la RFA (en milliers), du solde naturel et du solde migratoire de 1950 à 1990.**



Source : Office fédéral des statistiques, Destatis.

7. Citons à titre d'exemple la couverture de l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* du 24 mars 1975 intitulée : « Sterben die Deutschen aus? » (Les Allemands sont-ils menacés de disparition ?).

En d'autres termes, la croissance démographique n'est portée en Allemagne, depuis des années, que par l'apport migratoire, une tendance qui se confirme après la réunification, avec l'arrivée massive de migrants d'Europe de l'Est pouvant prétendre à la nationalité allemande (*Aussiedler*), puis de demandeurs d'asile<sup>8</sup>. Néanmoins, le solde migratoire diminue sensiblement de 2002 à 2010 et ne compense plus le déficit des naissances, ce qui ravive le débat sur la situation démographique de l'Allemagne (voir graphique 2 – ci-après). Ce phénomène, lié au changement de politique migratoire de l'Allemagne et à la crise économique de 2008-2009<sup>9</sup>, est alors amplifié par la forte révision à la baisse de la population allemande en 2011, qui fait suite à une modification du mode de collecte de données<sup>10</sup>.

La baisse de la population allemande dans les années 2000 frappe d'autant plus qu'elle intervient plus tôt et plus fortement qu'annoncé, déjouant les pronostics les plus pessimistes de l'Office fédéral des statistiques<sup>11</sup>.

Il est ainsi frappant de constater que les médias et les politiques s'émeuvent véritablement de la situation démographique non pas lorsque le solde naturel passe en dessous de zéro, au début des années 1970, mais seulement 30 ans plus tard, lorsque le solde migratoire franchit cette barre à son tour. Ce n'est donc pas tant la crise démographique – pourtant connue de longue date et rappelée régulièrement par les démographes – mais la crise migratoire qui interpelle. Cela ne manque pas de surprendre dans un pays qui a longtemps ignoré son statut de terre d'immigration<sup>12</sup>, mais montre bien à quel point l'immigration jouait un rôle clé, du point de

---

8. G. Sebaux, « Incidences socio-économiques et démographiques de l'immigration des *Aussiedler* en RFA : les ressorts stratégiques de leur implantation spatiale », in S. Gouazé, A. Salles et C. Prat-Erkert, *Les Enjeux démographiques en France et en Allemagne. Réalités et conséquences*, Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 2011, p. 235-250.

9. C. Prat-Erkert, « La politique migratoire de l'Allemagne : une décennie de réformes », *L'Allemagne à l'épreuve des réformes, Informations Sociales*, CNAF, n° 163, janvier-février 2011, p. 124-127.

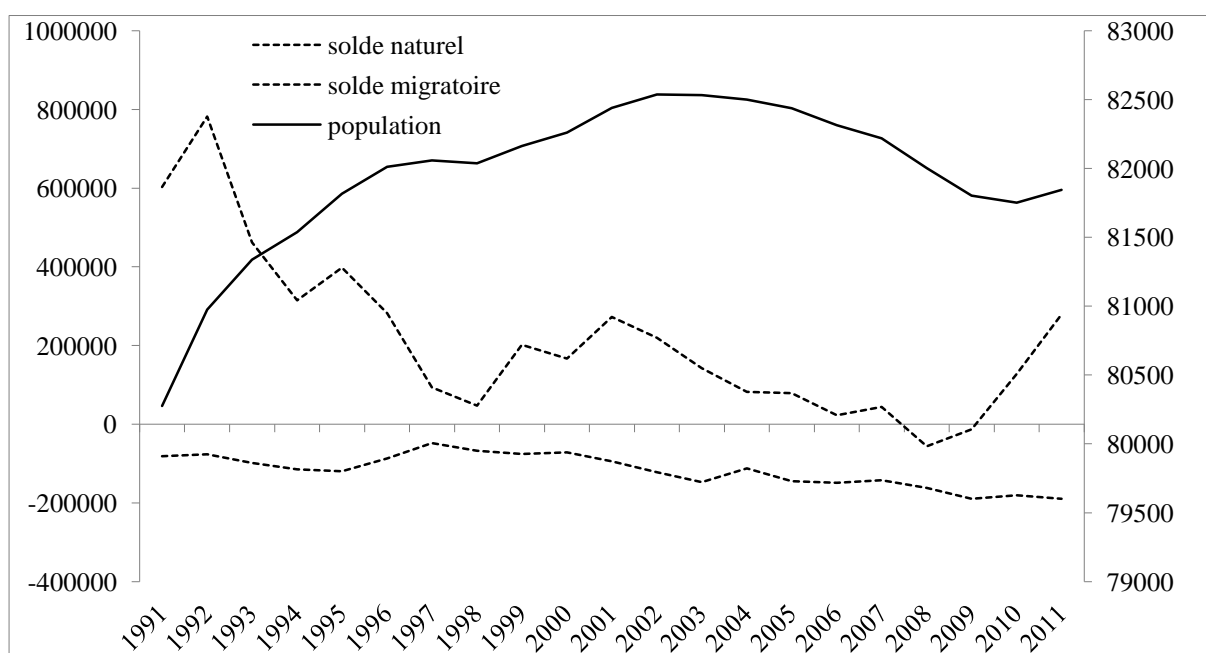
10. Le mode de calcul de la population a été affiné en 2011, ce qui a permis de constater une nette surévaluation, en particulier de la population étrangère. Voir : A. Salles, « La politique familiale allemande : un enjeu économique ? », in H. Stark et N. Katharina Wissmann (dir.), *L'Allemagne change ! Risques et défis d'une mutation*, Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 2015, p. 23-42.

11. Selon le scénario central, l'Office fédéral des statistiques prévoyait en 2003 une baisse de population dix ans plus tard, et un niveau inférieur à celui de 2002 vingt ans plus tard seulement. Le scénario le plus pessimiste, basé sur une faible progression de l'espérance de vie et une faible immigration, tablait sur une baisse de la population en dessous du niveau de 2002 en 2006, et non dès 2003, comme ce fut le cas. Voir : Statistisches Bundesamt, *Bevölkerung Deutschlands bis 2050, 10. Koordinierte Bevölkerungsvorausberechnung*, Wiesbaden 2003. Cette évolution inattendue a amené Destatis à procéder à de nouvelles projections dès 2006.

12. G. Sebaux, « Immigration, intégration : l'Allemagne sur la voie de la modernité », *Allemagne d'Aujourd'hui*, n° 210, 2014, p. 154-168.

vue des politiques, dans le maintien de la population à un niveau stable, une approche que confirme largement l'évolution démographique récente. La hausse récente de la population allemande est en effet avant tout due à l'afflux massif de migrants depuis la fin des années 2000 (voir graphique 2).

**Graphique 2 : Évolution de la population de l'Allemagne réunifiée (en milliers), du solde naturel et du solde migratoire de 1950 à 1990**

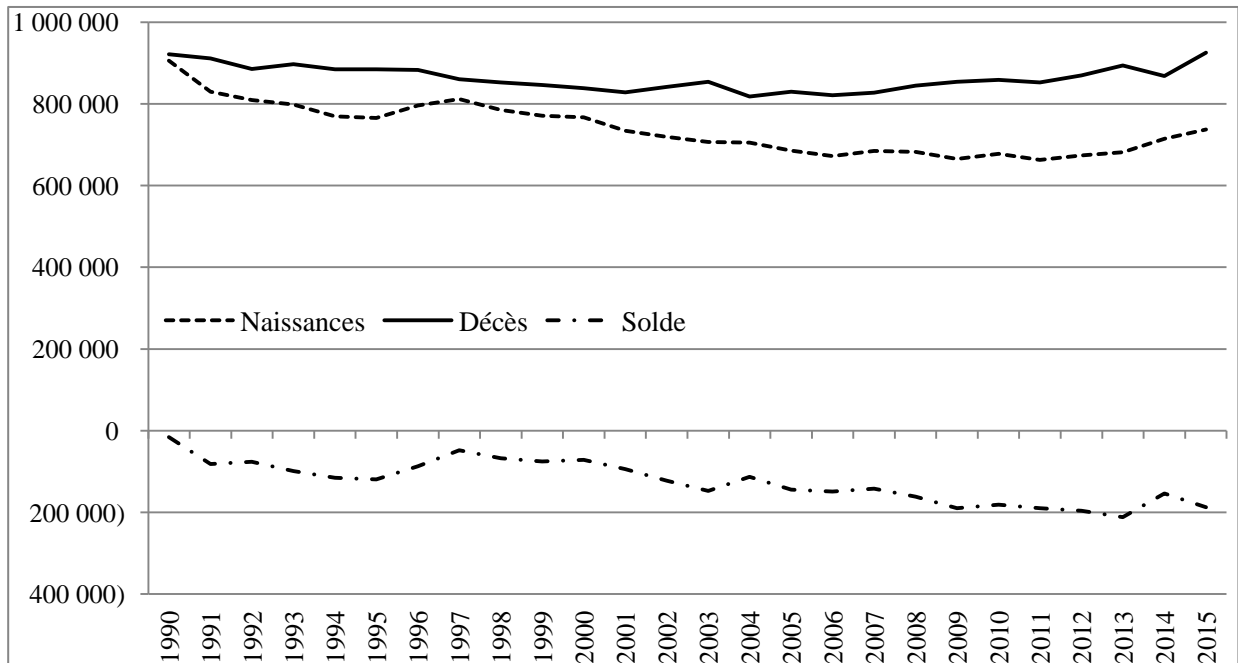


Source : Office fédéral des statistiques, Destatis.

Note : Le mode de calcul de la population ayant été modifié en 2011, les chiffres depuis 2011 ne sont pas comparables à ceux des années antérieures.

Certes, l'Allemagne enregistre depuis peu une reprise des naissances. Leur nombre a franchi la barre des 700 000, ce qui ne s'était plus produit depuis 2004. L'indicateur conjoncturel de fécondité est en effet passé en 2015 à 1,5 enfant par femme, affichant son niveau le plus élevé depuis plus de quarante ans. Néanmoins, l'impact de cette progression des naissances est limité par la hausse du nombre de décès liée au vieillissement de la population allemande. L'Allemagne présente ainsi aujourd'hui un déficit des naissances comparable à celui de la fin des années 2000 (voir graphique 3).

**Graphique 3 : Nombre de naissances, de décès et solde naturel en Allemagne depuis 1990**



Source : Office fédéral des statistiques, Destatis.

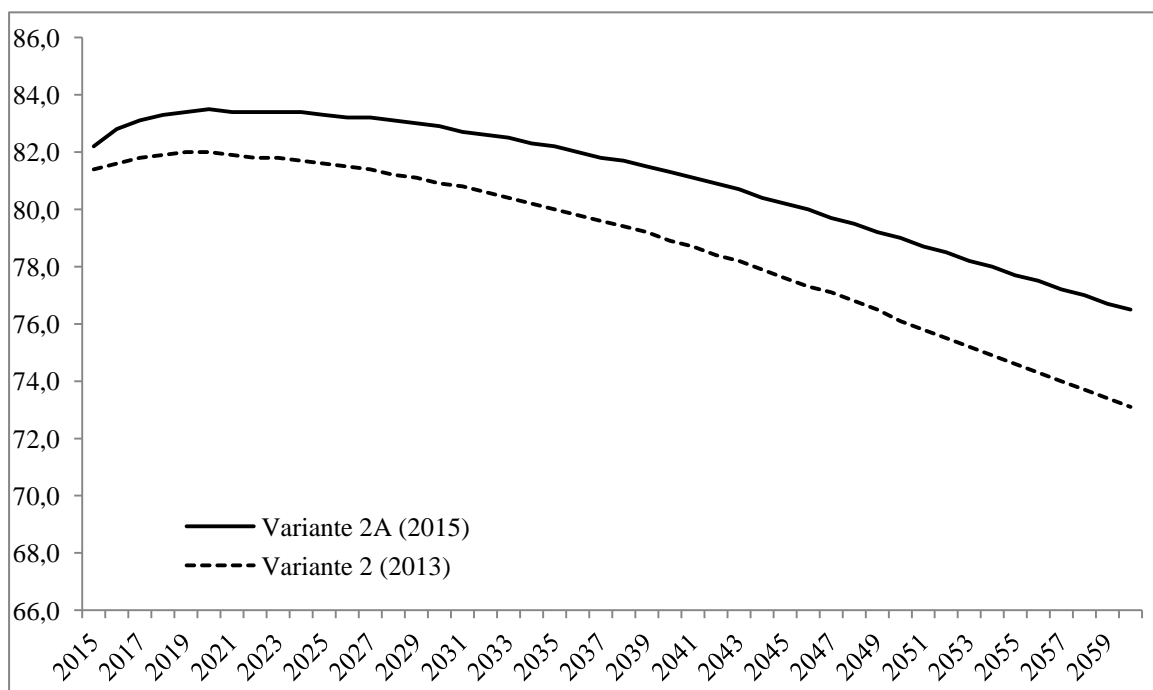
La reprise de la fécondité en Allemagne ne joue donc qu'un rôle marginal dans l'augmentation récente de la population allemande, ce qui est dû à son caractère modeste et à une répartition par âge défavorable<sup>13</sup>. Ce constat ressort également des projections démographiques. Au vu du fort afflux migratoire de ces dernières années, l'Office fédéral des statistiques a révisé les projections de population qui avaient été établies en 2015 sur la base de la population de fin 2013. Ces nouvelles estimations ont été calculées à partir de la population allemande au 31 décembre 2015 et des hypothèses suivantes : un indicateur conjoncturel de fécondité de 1,5 enfant par femme (et non plus de 1,4 comme précédemment), une espérance de vie de 84,7 ans pour les hommes et de 88,9 ans pour les femmes d'ici 2060, soit des chiffres quelque peu revus à la baisse, et un solde migratoire de 750 000 en 2016, diminuant progressivement pour se stabiliser à 200 000 par an à partir de 2021, ce qui représente la moyenne du solde migratoire des cinquante dernières années<sup>14</sup>. Malgré la révision à la hausse des prévisions de fécondité, l'excédent des décès sur les

13. Suite à l'arrivée à l'âge adulte des classes creuses nées depuis le début des années 1970, la tranche des 20-39 ans est passée, en Allemagne, de 31,7 % à 24,5 % de la population entre 1991 et 2015.

14. RFA de 1960 à 1990, puis Allemagne réunifiée.

naissances devrait s'accroître pour atteindre 300 000 d'ici la fin des années 2020 et 400 000 une douzaine d'années plus tard<sup>15</sup>. Certes, ce scénario table sur une reprise des naissances, mais de courte durée seulement. Le nombre de naissances devrait diminuer de nouveau à partir de 2020 en raison d'une structure par âge défavorable. Et le nombre des décès devrait parallèlement augmenter en raison de la hausse du nombre de personnes âgées, de sorte que le solde naturel franchirait de nouveau la barre des -200 000 à partir de 2021. Par conséquent, l'écart entre les prévisions publiées en 2015 et les dernières projections s'expliquerait avant tout par l'apport migratoire.

**Graphique 4 : Évolution de la population allemande attendue de 2015 à 2060 selon le scénario initial de 2015 (population de 2013) et celui de 2017 (population de 2015)**



Source : Office fédéral des statistiques, Destatis.

Le graphique 4 fait clairement ressortir l'impact de l'arrivée des migrants, et notamment des réfugiés, sur l'évolution de la population allemande de ces dernières années. L'afflux massif de réfugiés en 2015 et les prévisions relatives aux arrivées suivantes permettrait à l'Allemagne de voir sa population diminuer au niveau que Destatis prévoyait en 2013 pour

15. Statistisches Bundesamt, *Bevölkerungsentwicklung in den Bundesländern bis 2060. Ergebnisse der 13. Koordinierten Bevölkerungsvorausberechnung. Aktualisierte Rechnung auf Basis 2015*, Wiesbaden, 2017, disponible sur : [www.destatis.de](http://www.destatis.de).

l'année 2015 en 2040 seulement. Il est également frappant de constater que si ces projections tablent sur une hausse de la population allemande dans les prochaines années, le recul démographique attendu interviendrait à partir de 2021, soit précisément à partir de la stabilisation supposée de l'apport migratoire à 200 000, ce qui met bien en évidence une corrélation claire entre l'évolution du chiffre de population et celui de l'immigration. Selon ce dernier scénario retenu par Destatis, la population allemande passerait de 82,2 millions d'habitants en 2015 à 83,4 millions en 2020, pour diminuer progressivement à 76,5 millions d'ici 2060, au lieu de 73,1 millions pronostiqués en 2013.

## Immigration et potentiel de main-d'œuvre

La baisse de population attendue entraînerait un recul fort du nombre et de la part des personnes en âge de travailler. Avec 49,8 millions de personnes en 2015, la tranche des 20 à 64 ans représente une proportion de 60,6 % ce qui est tout à fait considérable et bien supérieur à ce que la RFA a connu pendant une bonne partie de son histoire. Ce nombre devrait encore augmenter d'ici 2020 à 50,1 millions, puis diminuer à près de 40 millions en 2060, ce qui ne représenterait plus que 52 % de la population allemande. L'est de l'Allemagne serait particulièrement touché. Sa population globale, de 12,6 millions en 2015, diminue d'ores et déjà, et s'établirait en 2060 à 9,6 millions, soit un recul de près d'un quart, contre une baisse de 5 % seulement pour l'ouest du pays<sup>16</sup>. Les 20-64 ans, qui constituent avec 7,5 millions d'individus près de 60 % de la population est-allemande, reculeraient dès 2030 à 6 millions, soit une proportion de 51,6 %, inférieure à celle que n'atteindraient les Länder de l'ouest qu'en 2060. Selon la fondation Bertelsmann, l'immigration n'aurait guère d'impact sur cette évolution, étant donné que la plupart des étrangers partent s'installer dans l'ouest du pays dès qu'ils le peuvent, ce qui est lié au manque d'attractivité du marché du travail à l'est, mais aussi à l'absence d'une diaspora susceptible d'accueillir les nouveaux arrivants et de faciliter leur intégration<sup>17</sup>.

16. Chiffres pour les nouveaux Länder sans Berlin.

17. J. Fuchs, A. Kubis et L. Schneider, *Zuwanderungsbedarf aus Drittstaaten in Deutschland bis 2050. Szenarien für ein konstantes Erwerbspersonenpotenzial – unter Berücksichtigung der zukünftigen inländischen Erwerbsbeteiligung und der EU-Binnenmobilität*, Gütersloh, Bertelsmann Stiftung, 2015, p. 36.

Le recul de la part des personnes en âge d'activité devrait se répercuter sur le potentiel de main-d'œuvre<sup>18</sup>. Ces deux catégories que sont les personnes en âge de travailler et le potentiel de main-d'œuvre ne se recourent qu'en partie, dans la mesure où le premier groupe correspond en général aux personnes âgées de 20 à 64 ans, tandis que des personnes peuvent être disponibles pour le marché du travail avant 20 ans ou après 64 ans. Inversement, parmi les 20-64 ans se trouvent des personnes qui ne sont pas disponibles pour le marché du travail que ce soit pour des raisons familiales, de santé ou autres. Si la participation à l'emploi progresse, le potentiel de main-d'œuvre peut ainsi rester stable, voire augmenter, même si le nombre de personnes âgées de 20 à 64 ans régresse.

Néanmoins, face à l'ampleur de la baisse attendue, les différents scénarios envisagés tablent tous sur une baisse du potentiel de main-d'œuvre. Selon la fondation Bertelsmann, sans apport migratoire, si la participation à l'emploi reste stable, le nombre de personnes disponibles pour le marché de l'emploi devrait passer de 45,7 millions en 2014 à 29 millions en 2050, soit un recul de plus de 16 millions, assez proche de l'évaluation de l'Agence fédérale pour l'emploi qui table, pour sa part, sur une baisse de 14 millions d'ici 2050<sup>19</sup>. Même si la participation à l'emploi devait progresser considérablement<sup>20</sup>, cette baisse ne s'atténuerait, selon la fondation Bertelsmann, que de 4,4 millions. En d'autres termes, le potentiel de main-d'œuvre reculerait encore de 12 millions d'ici 2050. Cet effet limité s'explique par le taux d'emploi d'ores et déjà élevé des femmes, et par le fort recul de la population des groupes d'âge concernés.

La marge de progression pourrait être encore plus faible en raison de la forte adhésion des femmes, en Allemagne, au travail à temps partiel et du décalage évident qu'on observe entre les recommandations des experts et les souhaits de la population allemande. Si des économistes recommandent de corréliser l'âge de départ en retraite à l'espérance de vie, ce qui impliquerait une augmentation progressive à 71 ans d'ici 2080<sup>21</sup>, les Allemands, pour leur part, ne souhaitent majoritairement pas partir en

---

18. On entend par potentiel de main-d'œuvre les actifs, les chômeurs et la réserve latente constituée de personnes qui ne sont pas en recherche d'emploi, mais restent proches du marché du travail, par exemple les préretraités, les personnes en formation ou les « travailleurs découragés » (*discouraged workers*). Voir J. Fuchs *et al. op. cit.* p. 14. L'Agence fédérale pour l'emploi estime à environ 1 million, le nombre de personnes relevant de la réserve latente.

19. H. Brücker, « Mehr Chancen als Risiken durch Zuwanderung », *op. cit.*

20. Une forte hausse de la participation à l'emploi serait basée sur un alignement des taux d'emploi des hommes et des femmes, des Allemandes et des étrangères, et un taux d'emploi de 70 % parmi les 65-69 ans, qu'entraînerait l'introduction de la retraite à 70 ans. Voir J. Fuchs, A. Kubis et L. Schneider, *op. cit.* p. 29.

21. Sachverständigenrat zur Begutachtung der gesamtwirtschaftlichen Entwicklung, *Zeit für Reformen*, Jahrgutachten 2016-2017, Statistisches Bundesamt, Wiesbaden, 2016, p. 38.



retraite au-delà de 60 ans<sup>22</sup>. De fait, l'âge moyen de départ en retraite, actuellement de 63 ans, ne progresse plus depuis plusieurs années. De même, la tendance actuelle est à la baisse du volume hebdomadaire travaillé, ce qui s'explique par le niveau bas du chômage, les salariés étant de ce fait en position de force dans les négociations salariales. Herbert Brücker estime ainsi à 1,5 million seulement la hausse du potentiel d'actifs qu'induirait une progression de la participation à l'emploi en Allemagne<sup>23</sup>. Selon la fondation Bertelsmann, seule l'immigration pourrait par conséquent compenser (partiellement) la diminution du potentiel de main-d'œuvre.

En partant d'une hausse modérée de la participation à l'emploi, basée sur la mise en place progressive de la retraite à 67 ans et une légère augmentation du taux d'emploi féminin, il faudrait que l'Allemagne enregistre un solde migratoire de 533 000 personnes par an, en moyenne, pour stabiliser le potentiel de main-d'œuvre. En cas de forte hausse de la participation à l'emploi, il faudrait encore un solde migratoire de 346 000 par an pour parvenir au même résultat. Ces estimations rejoignent celles de l'Agence fédérale pour l'emploi qui estime, comme l'Office fédéral des statistiques, à 400 000 le solde migratoire annuel nécessaire pour stabiliser le potentiel de main-d'œuvre<sup>24</sup>. Et il s'agit là simplement du solde. En d'autres termes, il faudrait que l'Allemagne accueille bien plus de migrants pour arriver à ces chiffres. À titre d'exemple, pour un solde migratoire de 430 000 en 2014, le pays avait accueilli plus de 1,2 million de migrants.

Or dans tous les cas, la part des 20-64 ans continuerait de diminuer, cette baisse pouvant être en partie compensée par la hausse du taux d'emploi. En d'autres termes, l'immigration seule ne peut résoudre la question d'une baisse de l'offre de main-d'œuvre en Allemagne.

Il faut néanmoins rappeler que les besoins en main-d'œuvre dépendent aussi des éventuels gains de productivité qui pourraient être obtenus dans les années à venir, lesquels n'ont pas été quantifiés dans les projections réalisées.

---

22. Résultats d'une enquête menée par l'institut de sondage Gesellschaft für Konsumforschung (GfK) pour le journal allemand *Welt am Sonntag*. Voir I. Michler, « Rente mit 60 ist ein gefährlicher Wunschtraum », *Welt am Sonntag*, 1<sup>er</sup> janvier 2017, disponible sur : [www.welt.de](http://www.welt.de).

23. « Wir brauchen ein modernes Einwanderungsrecht », interview de H. Brücker, Deutschlandradio Kultur, 21 mars 2015.

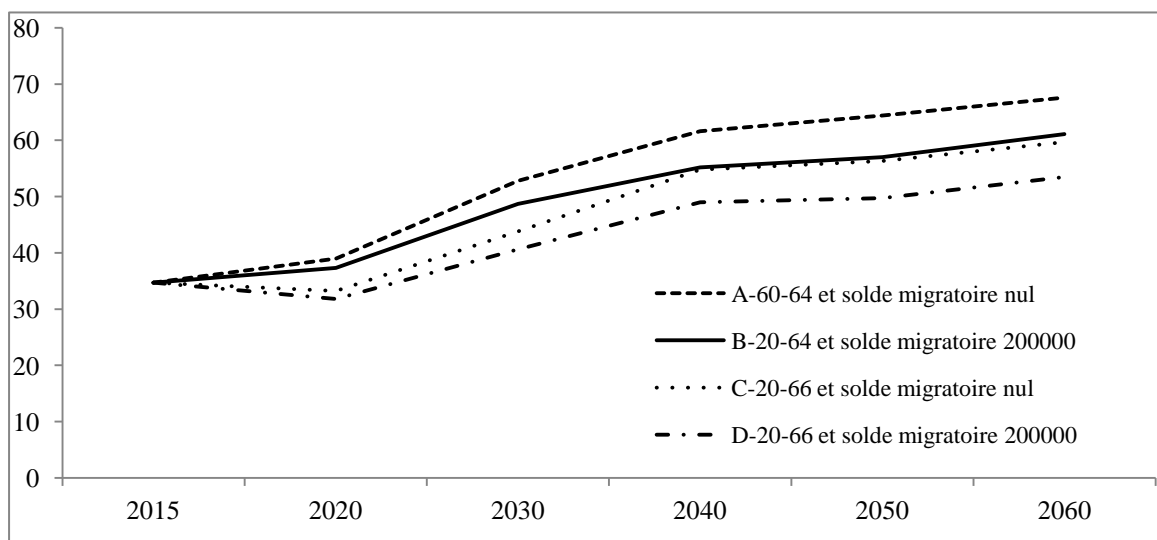
24. J. Fuchs et A. Kubis, « Zuwanderungsbedarf und Arbeitskräfteangebot bis 2050. Wie viele Zuwanderer benötigt Deutschland für ein konstantes Erwerbspersonenpotenzial? », WISTA, Sonderheft Arbeitsmarkt und Migration, Statistisches Bundesamt, 2016, p. 103-113 ; et H. Brücker, *op. cit.*

## Immigration et vieillissement

Le niveau bas de la fécondité que l'Allemagne connaît depuis plus de 40 ans a aussi pour effet un fort vieillissement de la population. La part des personnes âgées de 65 ans et plus a d'ores et déjà beaucoup progressé. De 10 % en 1950, elle est passée à 21 % et devrait augmenter pratiquement de moitié d'ici 2060, pour s'établir à 31 %. Cette forte hausse induirait une augmentation du rapport de dépendance des personnes âgées<sup>25</sup>, qui passerait de près de 35 % aujourd'hui à environ 60 %, soit une hausse tout à fait considérable.

L'immigration peut ralentir le vieillissement de l'Allemagne, dans la mesure où les migrants sont en règle générale plus jeunes et leur fécondité plus élevée. Inversement, les départs de l'Allemagne concernent une population plus âgée<sup>26</sup>. Néanmoins, ces effets sont limités, comme le montre le graphique 5<sup>27</sup>.

**Graphique 5 : Évolution du rapport de dépendance des personnes âgées en Allemagne de 2015 à 2060 selon la tranche d'âge et le solde migratoire**



Source : Statistisches Bundesamt.

25. Le rapport de dépendance des personnes âgées représente le nombre des personnes âgées de 65 ans et plus rapporté au nombre de personnes en âge de travailler, c'est-à-dire âgées de 20 à 64 ans.

26. P. Schimany, *Migration und demographischer Wandel*, Forschungsbericht 5, Nürnberg, Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, 2007, p. 39.

27. Voir aussi Statistisches Bundesamt, « Alterung der Bevölkerung durch aktuell hohe Zuwanderung nicht umkehrbar », communiqué de presse n° 21, 20 janvier 2016. Voir aussi H. Brücker, *op. cit.*

Le graphique 5 compare l'évolution du rapport de dépendance des personnes âgées de 2015 à 2060 selon l'âge supposé de départ à la retraite et l'apport migratoire annuel. Dans les scénarios A et B, le rapport de dépendance est calculé pour les personnes âgées de 65 ans et plus, comparées aux personnes âgées de 20 à 64 ans. Dans l'hypothèse d'un départ en retraite à 67 ans, il est estimé dans les scénarios C et D pour les personnes âgées de 67 ans et plus, rapportées aux individus âgés de 20 à 66 ans. Les courbes A et C partent d'un solde migratoire nul et les courbes B et D d'un apport migratoire net de 200 000 personnes par an<sup>28</sup>.

Le graphique montre que la tendance au vieillissement se confirme quel que soit le scénario. L'immigration peut l'infléchir quelque peu, mais l'impact resterait très limité, en particulier jusqu'en 2030, comme le révèle la comparaison entre les courbes A et B ou entre les courbes C et D. Le relèvement de l'âge de départ en retraite à 67 ans aurait plus d'impact que l'immigration d'ici 2030, en raison de la présence des baby-boomers parmi les personnes en âge d'activité, un effet qui s'atténuerait avec leur départ en retraite. De plus, une étude des démographes Johann Fuchs et Alexander Kubis montre qu'un solde migratoire de 300 000 ou 400 000 n'aurait qu'un impact très modéré sur le rapport entre personnes âgées et potentiel de main-d'œuvre, comparé à un apport migratoire net de 200 000 par an<sup>29</sup>.

L'impact modéré de l'immigration sur le vieillissement s'explique par le fait que la population étrangère vieillit aussi et que son niveau de fécondité et de mortalité se rapproche en règle générale progressivement de celui de la population locale. De ce fait, les Nations unies estiment que l'Allemagne devrait accueillir un solde moyen de 3,6 millions d'étrangers par an de 2000 à 2050, soit un total de plus de 181 millions de personnes<sup>30</sup>, pour simplement stabiliser la structure par âge du pays, une perspective tout à fait irréaliste au vu des difficultés d'intégration qu'elle poserait, comme le reconnaissent les démographes eux-mêmes<sup>31</sup>.

---

28. Les quatre courbes tablent sur un indice de fécondité de 1,4 enfant par femme et une espérance de vie à la naissance de 84,8 ans pour les hommes et de 88,8 ans pour les femmes, selon les projections réalisées par l'Office fédéral des statistiques en 2015. Des données différenciées ne sont pas disponibles sur la base de l'indicateur conjoncturel de fécondité de 1,5 enfant par femme que présente l'Allemagne actuellement. Il a été fait le choix de conserver des hypothèses de fécondité et d'espérance de vie identiques pour pouvoir comparer l'impact de l'immigration et du relèvement de l'âge de départ en retraite.

29. J. Fuchs et A. Kurbis, *op. cit.*, p. 109.

30. *Replacement Migration: Is it a Solution to Declining and Ageing Population?*, New York, Nations unies, 2001.

31. P. Schimany, *op. cit.*

Les écarts entre le nombre de jeunes et le nombre de personnes âgées sont donc trop importants pour être compensés par l'immigration. En d'autres termes, le vieillissement de l'Allemagne est inéluctable. L'immigration peut tout au plus en atténuer quelque peu les effets.

En bref, l'immigration ne résoudra pas tout, loin de là. Néanmoins, elle peut contribuer de manière significative à ralentir la baisse de population et, associée à une augmentation de la participation à l'emploi *via* une hausse des taux d'emploi ou un relèvement de l'âge de départ en retraite, à stabiliser le nombre de personnes en âge d'activité. C'est la raison pour laquelle de nombreux instituts de recherche jugent cet apport indispensable au maintien de la croissance en Allemagne.

Or il ne fait guère de doute que l'apport migratoire, qui provenait ces dernières années essentiellement d'Europe, viendra de plus en plus des pays hors Europe. L'afflux croissant en provenance des pays du sud et de l'est de l'Europe depuis une dizaine d'années s'explique notamment par l'élargissement à l'est de l'Union européenne et la levée des restrictions à la libre circulation de personnes, mais aussi par l'impact de la crise financière de 2008-2009 et la forte hausse du chômage dans de nombreux pays de l'UE. En d'autres termes, il s'agit pour l'essentiel d'une immigration de travail<sup>32</sup>.

Néanmoins, selon les économistes, la crise devrait finir par être surmontée et les économies des différents pays de l'UE se rapprocher, ce qui réduirait le potentiel de migrants en provenance de ces pays, dans un contexte de vieillissement démographique prononcé<sup>33</sup>. Inversement, le potentiel de migrants en provenance de Turquie ou d'Afrique reste important en raison de la démographie dynamique de ces pays et d'opportunités de travail limitées<sup>34</sup>. Ces prévisions semblent confirmées par la légère baisse des arrivées en provenance des GIPS et d'Europe de l'est enregistrée en 2016<sup>35</sup>. Ce constat soulève une fois de plus la question du rôle des réfugiés comme réponse aux enjeux démographiques que vit l'Allemagne aujourd'hui.

---

32. C. Prat-Erkert, « La politique migratoire : entre volontarisme et réticences », *Allemagne d'Aujourd'hui*, n° 210, octobre-décembre 2014, p. 138-153.

33. J. Fuchs *et al.*, *op cit.* p. 56-57.

34. P. Schimany, *op. cit.*, p. 169-170.

35. On désigne par GIPS les pays du sud de l'Europe que sont la Grèce, l'Italie, le Portugal et l'Espagne. Voir M. Hartmann et K. Reimer, « Auswirkungen der Migration auf den deutschen Arbeitsmarkt », Hintergrundinformation, Bundesagentur für Arbeit, novembre 2016, p. 6-7.

# Quel apport des réfugiés pour le marché de l'emploi ?

Si d'un point de vue purement statistique, l'immigration peut apporter des éléments de solution à la situation démographique, et en particulier au recul du potentiel de main-d'œuvre attendu, peut-on pour autant dire que les réfugiés sont en mesure de répondre aux besoins du marché du travail ?

## Une insertion difficile sur le marché du travail

Entre septembre 2015 et septembre 2016, le taux d'emploi a reculé parmi les personnes originaires des pays hors Europe fournissant les principaux contingents de demandeurs d'asile<sup>36</sup> de 23,2 % à 15,7 %, tandis que le taux de chômage augmentait dans le même temps pour passer de 42,3 % à 52,4 % (comparé, par exemple, à un taux d'emploi de 58 % et de chômage de 8,5 % pour les migrants originaires des nouveaux États membres de l'est de l'Europe, en septembre 2016). Le nombre de chômeurs a ainsi plus que doublé en un an. Il en va de même pour les personnes touchant l'aide sociale ou l'allocation-chômage II, dont le nombre dépassait en septembre 2016 le demi-million<sup>37</sup>.

Si ces données ne concernent pas que des réfugiés, mais aussi des personnes originaires de ces pays et vivant en Allemagne depuis un certain temps, la forte hausse du nombre de personnes au chômage ou touchant les prestations sociales est sans aucun doute étroitement corrélée à la crise des réfugiés.

---

36. Il s'agit de pays tels que la Syrie, l'Afghanistan ou l'Érythrée. Un réfugié ne peut obtenir le statut de chômeur ou percevoir les aides sociales qu'à la condition que le motif d'asile soit reconnu. Dans le cas inverse, il touche les prestations allouées aux demandeurs d'asile. Cela concerne en particulier les étrangers dits « tolérés », dont la demande d'asile a été rejetée, mais qu'on ne peut renvoyer dans leur pays. Depuis l'été 2016, ce dernier groupe de migrants peut exercer une activité professionnelle sous certaines conditions. Voir Bundesagentur für Arbeit, *Hintergrundinformation, Auswirkung der Migration auf den deutschen Arbeitsmarkt*, Nuremberg, novembre 2016, disponible sur : [www.arbeitsagentur.de](http://www.arbeitsagentur.de).

37. Il s'agit des prestations prévues par le Livre II du Code social. Elles comprennent notamment l'aide sociale et l'allocation-chômage II que perçoivent les chômeurs au bout de 12 mois.

Il faut néanmoins prendre ces chiffres avec précaution. Ils reflètent l'afflux massif qui s'est produit à partir de l'été 2015, sachant que les réfugiés ne peuvent exercer d'activité professionnelle durant les trois mois suivant leur arrivée, ainsi que pendant leur séjour en centre de premier accueil, ce séjour pouvant aller jusqu'à six mois. En d'autres termes, la dégradation de ces chiffres traduit la progression de la proportion de réfugiés arrivés depuis peu. De fait, le taux d'emploi augmente avec la durée du séjour. Selon une étude menée conjointement par l'Agence fédérale pour l'emploi, l'Office fédéral pour la migration et les réfugiés et l'Institut DIW de Berlin, parmi les personnes interrogées, seuls 9 % des réfugiés arrivés en 2015 exerçaient en 2016 une activité professionnelle, contre 22 % pour les personnes arrivées en 2014 et 31 % pour celles arrivées en 2013<sup>38</sup>. Ces chiffres montrent ainsi que le nombre de personnes disponibles pour le marché du travail a augmenté.

Ces données reflètent néanmoins aussi les difficultés d'intégration des réfugiés sur le marché du travail, une situation qui s'explique notamment par le motif de l'immigration. Sans surprise, on constate une bien meilleure insertion professionnelle pour les étrangers arrivés en Allemagne dans le but d'y trouver un emploi que pour les autres catégories d'immigrés<sup>39</sup>. Or parmi les immigrés hors Europe, la proportion de personnes venues au titre d'une demande d'emploi atteint à peine 10 % et tend même à diminuer<sup>40</sup>. La grande majorité des immigrés issus de pays tiers se rend en Allemagne dans le cadre du regroupement familial, ou bien en tant que réfugiés ou demandeurs d'asile. Ces personnes sont plus souvent au chômage et, lorsqu'elles ont un emploi, perçoivent un revenu plus faible que les immigrés venus pour trouver un emploi<sup>41</sup>. Une étude menée par l'Institut allemand de recherche économique DIW et l'université Humboldt auprès de réfugiés arrivés en Allemagne entre 1990 et 2010 confirme qu'encore des années après leur arrivée, les réfugiés présentaient un taux

---

38. H. Brücker, N. Rother et J. Schupp, *et al.*, « Flucht, Ankunft in Deutschland und erste Schritte der Integration », IAB-BAMF-SOEP-Befragung von Geflüchteten, IAB-Kurzbericht, n° 24, p. 8-9.

39. H. Brücker, « Deutschland braucht ein Einwanderungsgesetz », IAB, n° 2, 2015.

40. Leur proportion s'élevait à 9,3 % en 2013, et à 8,6 % seulement dans le premier semestre 2014. En 2013, seuls 1 % des immigrés hors Europe sont venus en Allemagne dans le cadre de la carte bleue européenne, un titre de séjour mis en place en 2012 afin de favoriser l'immigration de travail en provenance de pays hors UE. Voir H. Brücker, « Optionen für die Neuregelung der Einwanderung », IAB, n° 3, 2015. Voir aussi [www.bluecard-eu.de](http://www.bluecard-eu.de).

41. H. Brücker, *op. cit.*, p. 4.

de chômage sensiblement plus élevé que les autres catégories de migrants et un niveau de salaire significativement plus bas<sup>42</sup>.

## L'enjeu de la qualification

Si le haut niveau d'inactivité s'explique par la différence de motif justifiant la migration et par de plus grandes difficultés à faire reconnaître des diplômes étrangers<sup>43</sup>, elle est aussi et surtout due à la différence de niveau de qualification. Plus de la moitié des migrants issus de pays tiers sont sans qualification, un constat que confirme l'étude précitée, réalisée auprès de réfugiés arrivés en Allemagne entre 1990 et 2010. Selon cette étude, seuls 29 % de ces réfugiés disposaient d'un diplôme formel<sup>44</sup>. Qui plus est, on constate précisément chez les réfugiés sans qualification une moindre disposition à participer à des formations professionnelles, ce qui peut sembler paradoxal.

Il s'ensuit une certaine polarisation entre des migrants hautement qualifiés et des migrants dénués de toute qualification, une situation que confirment des études récentes. En d'autres termes, on rencontre peu de migrants de qualification intermédiaire<sup>45</sup>. Cette situation induit un décalage entre les attentes du marché du travail et le profil des migrants en général, et des réfugiés en particulier. Car les besoins du marché du travail pour des emplois sans qualification sont d'ores et déjà limités et devraient diminuer à l'avenir. Selon une étude, d'actuellement 5 millions environ, le nombre de personnes sans qualification sur le marché du travail allemand

---

42. E. Liebau et Z. Salikutluk, « Viele Geflüchtete brachten Berufserfahrung mit, aber nur ein Teil Berufsabschlüsse », DIW-Wochenbericht, n° 35, 2016, p. 732-740. Une autre étude montre qu'environ la moitié des immigrants arrivés de Bulgarie et de Roumanie de 2007 à 2013 sont également sans qualification. Voir H. Brücker, A. Hauptmann et E. Vallizadeh, « Zuwanderung aus Bulgarien und Rumänien vor der Arbeitnehmerfreizügigkeit », IAB, n° 5, 2013.

43. K. Brenke et N. Neubecker, « Struktur der Zuwanderungen verändert sich deutlich », DIW-Wochenbericht, n° 49, 2013, p. 3-21. Voir aussi E. Liebau et Z. Salikutluk, *op. cit.*

44. Ce constat est confirmé par une autre étude réalisée en 2014 pour l'Office fédéral pour la migration et les réfugiés auprès de 2 800 migrants ayant obtenu le statut de réfugié ou le droit d'asile. Selon cette étude, 62 % des sondés n'ont aucun diplôme ou formation professionnelle. Voir S. Worbs et E. Bund, « Qualifikationsstruktur, Arbeitsmarktbeteiligung und Zukunftsorientierungen. Asylberechtigte und anerkannte Flüchtlinge in Deutschland », Kurzanalyse des Forschungszentrums Migration, Integration und Asyl des Bundesamtes für Migration und Flüchtlinge, n° 1, 2016

45. E. Liebau et Z. Salikutluk, *op. cit.*, p. 734. D'après cette étude, 55 % des réfugiés ne disposent d'aucune qualification, 15 % ont été formés sur le tas, 9 % peuvent se prévaloir d'une qualification professionnelle et 20 % d'un diplôme du supérieur. On observe de même parmi les réfugiés arrivés récemment une proportion élevée de migrants très qualifiés, notamment chez les Syriens et les Iraniens, et une part importante de personnes sans diplôme scolaire ou ayant quitté l'école après le primaire, en particulier parmi les migrants provenant d'Afghanistan, de Serbie ou de Macédoine. Cité d'après H.-P. Klös, « Bildung und Qualifizierung in der Einwanderungsgesellschaft », IW Köln, 6 juillet 2016, disponible sur : [www.iwkoeln.de](http://www.iwkoeln.de).

devrait passer à environ 4 millions d'ici 2030<sup>46</sup>. Par conséquent, les besoins concernent surtout les qualifications intermédiaires (57 % des emplois aujourd'hui) et supérieures (28,6 %), une tendance qui devrait se renforcer dans les prochaines années. Les réfugiés très qualifiés ne devraient par conséquent pas rencontrer de difficultés majeures à s'insérer sur le marché du travail à court ou à moyen terme, que ce soit sur des postes de qualification supérieure ou intermédiaire<sup>47</sup>. Il n'en va néanmoins pas de même pour la majorité des réfugiés sans qualification.

Il n'est donc guère surprenant que les entreprises allemandes ne voient pas dans les réfugiés un potentiel de recrutement à court et à moyen terme. Selon une étude réalisée par l'Institut pour l'économie allemande de Cologne (IW Köln), moins de 20 % des entreprises interrogées estiment que les réfugiés représentent un potentiel moyen ou important pour couvrir leurs besoins de main-d'œuvre dans les cinq années à venir<sup>48</sup>. Et 70 % d'entre elles estiment que le manque de compétences représente un obstacle assez, voire très important.

En conséquence, les économistes jugent primordial pour la bonne intégration des migrants en général, et des réfugiés en particulier, de parvenir à offrir des postes dans le secteur des bas salaires<sup>49</sup>. Ce constat confirme bien que la majorité des réfugiés ne répondent pas à la demande du marché du travail en Allemagne.

Si ainsi Marcel Fratzscher et Simon Junker estiment que l'investissement de l'État allemand dans les réfugiés est rentable, ils concèdent qu'il n'est à l'heure actuelle pas possible de prévoir dans quelle mesure le marché de l'emploi allemand sera en mesure d'absorber en particulier les réfugiés faiblement qualifiés<sup>50</sup>. Or il ne fait guère de doute qu'en cas d'échec, le coût généré par l'accueil des réfugiés pourrait être nettement plus élevé qu'estimé<sup>51</sup>. C'est la raison pour laquelle l'économiste Holger Bonin estime que les migrants ne constituent un apport financier pour l'Allemagne qu'à la condition que la politique migratoire allemande permette de faire venir des migrants présentant une qualification en

---

46. T. Maier, G. Zika, M. I. Wolter, M. Kalinowski et R. Helmrich, *Engpässe im mittleren Qualifikationsbereich trotz erhöhter Zuwanderung. Aktuelle Ergebnisse der BIBB-IAB-Qualifikations- und Berufsfeldprojektionen bis zum Jahr 2030 unter Berücksichtigung von Lohnentwicklungen und beruflicher Flexibilität*, BIBB-Report, n° 23, Bonn, 2014, disponible sur : [www.bibb.de](http://www.bibb.de).

47. K. Brenke et N. Neubecker, *op. cit.* Les deux chercheurs estiment ainsi que de nombreux migrants sont employés en dessous de leur qualification.

48. H.-P. Klös, *op. cit.*

49. H. Brücker, A. Hauptmann et E. Vallizadeh, *op. cit.* Voir aussi M. Fratzscher et S. Junker, *op. cit.*

50. M. Fratzscher et S. Junker, *op. cit.*, p. 1087.

51. Les économistes Detlef Fetchenbauer et Michael Hüther estiment pour cette raison qu'on n'a aucune idée du coût de l'accueil des réfugiés. Voir D. Fetchenbauer et M. Hüther, *op. cit.*



moyenne « supérieure au niveau intermédiaire<sup>52</sup> ». Il met ainsi en garde contre une nouvelle vague d'arrivées comparable à celle des travailleurs immigrés des années 1950-1960, insistant sur l'importance d'attirer des migrants qualifiés comme ceux arrivés du sud et de l'est de l'Europe entre 2011 et 2014. Or la vague de réfugiés ne répond pas aux attentes des économistes en termes de formation, pas plus qu'elle ne vient – contrairement aux travailleurs immigrés – dans le but de trouver un emploi.

Aussi David Folkerts-Landau, économiste en chef à la Deutsche Bank, estime qu'il faut abaisser le niveau du salaire minimum en Allemagne et exclure les réfugiés de son champ d'application<sup>53</sup>. Outre le fait qu'il est peu probable que l'Allemagne revienne sur le salaire minimum, dont le niveau est d'ores et déjà bas comparé à d'autres pays en Europe<sup>54</sup>, cela montre néanmoins bien qu'il y a dans le monde économique une conscience aiguë de la difficulté qu'il y aura à intégrer une bonne partie de ces réfugiés dans le monde du travail.

Et ce d'autant qu'on ignore à l'heure actuelle combien d'entre eux repartiront dans leur pays, une fois la situation stabilisée, ce qui ajoute un doute supplémentaire quant à leur insertion professionnelle sur le moyen et long terme. Johann Fuchs et Alexander Kubis rappellent ainsi que durant la dernière décennie, 475 000 migrants ont quitté l'Allemagne chaque année<sup>55</sup>.

## Quelles perspectives ?

Certes, tous ne resteront pas. Ce constat a déjà pu être fait dans le passé. L'Allemagne conserve de fait un niveau de départs élevé, année après année. Le pays a ainsi longtemps exclu les réfugiés des mesures d'intégration tant que leur demande n'avait pas abouti.

Néanmoins, de nombreux réfugiés expriment le souhait de rester<sup>56</sup>. Et de fait, la position du gouvernement a sensiblement évolué sur ce point avec la crise des réfugiés. Angela Merkel a en effet souligné qu'elle ne

---

52. H. Bonin, *Der Beitrag von Ausländern und künftiger Zuwanderung zum deutschen Staatshaushalt*. Zentrum für Europäische Wirtschaftsforschung GmbH, Mannheim, Bertelsmann Stiftung, 2014, p. 3, disponible sur : [www.bertelsmann-stiftung.de](http://www.bertelsmann-stiftung.de).

53. « Flüchtlinge sind eine Riesenchance für Deutschland », Interview de David Folkerts-Landau par Sebastian Jost, *Die Welt*, 14 décembre 2015.

54. Le salaire minimum brut est passé en Allemagne au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de 8,5 à 8,84 euros de l'heure (comparé à 9,74 euros en France).

55. J. Fuchs et A. Kubis, *op. cit.*, p. 112.

56. C'est le souhait de 85 % des réfugiés interrogés dans le cadre d'une enquête de l'Office fédéral pour la migration et les réfugiés. Voir S. Worbs et E. Bund, *op. cit.*, p. 8.

souhaitait pas renouveler les erreurs du passé, faisant ainsi allusion à l'absence de mesures d'intégration lors de l'arrivée des travailleurs « invités » (*Gastarbeiter*), venus en Allemagne entre 1955 et 1973 dans le cadre d'accords conclus avec les États de leurs pays d'origine. Il était attendu que ces immigrés repartent. Or beaucoup sont restés et leur intégration n'a pas été sans difficultés. Encore aujourd'hui, la population turque ou d'origine turque présente un niveau de diplôme scolaire et universitaire sensiblement inférieur à celui des Allemands sans origine immigrée<sup>57</sup>.

Par conséquent, de l'avis de tous, une bonne intégration passe avant tout par la formation et l'apprentissage de la langue, deux axes qui permettraient de remédier aux deux principaux obstacles à l'insertion professionnelle des réfugiés, selon les entreprises<sup>58</sup>. Il s'agirait là surtout d'amener une part importante des réfugiés sans qualification au niveau de qualification intermédiaire souvent demandé sur le marché du travail en Allemagne. Car si, d'après des études, la plupart des réfugiés ne semblent pas avoir de diplôme professionnel, ils peuvent en revanche bien souvent se prévaloir d'une expérience professionnelle<sup>59</sup>.

Ces compétences bien réelles, ainsi que les nombreuses mesures d'intégration mises en œuvre depuis le début de la crise des réfugiés en Allemagne expliquent l'optimisme dont font preuve de nombreux experts<sup>60</sup>.

L'Allemagne a en effet adopté un ensemble de mesures facilitant l'accès des migrants au marché du travail, notamment dans le cadre de la loi sur l'intégration adoptée le 25 mai 2016 et entrée en vigueur le 6 août 2016<sup>61</sup>. Le gouvernement a ainsi suspendu dans certaines régions pour une durée de trois ans la priorité à l'emploi pour les ressortissants de l'UE et écourté les délais pour l'obtention d'un permis de travail<sup>62</sup>. Il a aussi autorisé les demandeurs d'asile déboutés qui ne peuvent être renvoyés chez

---

57. En 2014, 18,8 % des personnes turques ou d'origine turque ne possédaient aucun diplôme scolaire contre une proportion de 1,5 % parmi les Allemands sans origine immigrée ([www.destatis.de](http://www.destatis.de)).

58. H.-P. Klös, *op. cit.*

59. D'après l'étude précitée portant sur des réfugiés arrivés entre 1990 et 2010, 86 % des sondés ont exercé une activité professionnelle dans leur pays d'origine, soit 94 % pour les hommes et 75 % pour les femmes, et ce, pour une durée moyenne d'environ 14 ans. Voir E. Liebau et Z. Salikutluk, *op. cit.*, p. 735.

60. « Vielzahl der Maßnahmen und Initiativen lässt auf schnelle Integration aktuell Geflüchteter hoffen », Interview de Martin Kroh, économiste à l'Institut DIW de Berlin, DIW-Wochenbericht, n° 35, 2016, p. 731.

61. Pour plus d'informations sur la loi sur l'intégration, voir Bundesministerium für Arbeit und Soziales, « Das neue Integrationsgesetz », Material für die Presse, 25 mai 2016, disponible sur : [www.bmas.de](http://www.bmas.de).

62. [www.bmas.de](http://www.bmas.de).

eux à exercer une activité professionnelle en Allemagne et développé l'offre de formation, en particulier dans le cadre de l'apprentissage.

Le volontarisme dont fait preuve l'Allemagne dans l'intégration linguistique et professionnelle des migrants peut donner à espérer une meilleure insertion professionnelle des migrants que par le passé, et ce d'autant que les réfugiés affichent une grande motivation pour rester en Allemagne et s'intégrer sur le marché du travail<sup>63</sup>, mais le processus sera long.

---

63. S. Worbs et E. Bund, *op. cit.* Voir aussi H. Brücker *et al.*, « Flucht, Ankunft in Deutschland und erste Schritte der Integration », *op. cit.*

# Conclusions et perspectives

Au vu du faible niveau de fécondité et de la progression sensible de l'espérance de vie en Allemagne, l'immigration est longtemps apparue comme un facteur stabilisateur, à même de maintenir le niveau de population de l'Allemagne et de pallier les besoins de main-d'œuvre. De là à voir dans la crise des réfugiés une aubaine pour l'Allemagne, il n'y avait qu'un pas.

En dépit des discours éminemment positifs de nombreux chercheurs et représentants du monde économique, l'apport que constituent les réfugiés pour remédier aux enjeux démographiques de l'Allemagne semble néanmoins très incertain. Il est d'ores et déjà acquis que l'immigration, d'une manière générale, ne pourra que ralentir, et encore bien peu, le vieillissement de la population. Les migrants ne résoudront donc pas le problème des retraites de l'Allemagne. De la même manière, les migrants peuvent renforcer le potentiel de main-d'œuvre, mais ne pourront enrayer la baisse attendue de l'offre d'actifs, à moins que l'Allemagne ne soit prête à accueillir largement plus d'un million de migrants par an. Au vu des réactions que la crise des réfugiés a suscitées, on peut en douter. Pour finir, l'immigration peut contribuer à enrayer la baisse de la population allemande, mais là aussi, jusqu'à un certain point seulement. Par conséquent, les effets de l'immigration sur la situation démographique de l'Allemagne sont et resteront limités. C'est la raison pour laquelle certains journalistes estiment qu'il est irresponsable de brandir la carte de l'immigration comme solution aux problèmes démographiques de l'Allemagne, car le pays ne pourra faire l'impasse de réformes structurelles profondes<sup>64</sup>.

Néanmoins, les réformes à elles seules ne suffiront pas non plus à répondre aux enjeux démographiques du pays. Un renforcement du volume travaillé en Allemagne – par une plus grande mobilisation des femmes et des seniors par exemple –, ou encore de nouvelles réformes des retraites ne permettront pas de maintenir à un niveau stable le potentiel d'actifs et de résoudre la question des retraites sans une baisse significative du niveau de vie des plus âgés. Par conséquent, l'immigration fait partie de

---

64. S. Astheimer « Flüchtlinge lösen nicht unser Rentenproblem », *Frankfurter Allgemeine Wirtschaft*, 20 janvier 2016, disponible sur : [www.faz.net](http://www.faz.net).

l'équation qui doit permettre de limiter l'impact des changements démographiques outre-Rhin. C'est la raison pour laquelle, bien que ses effets soient limités, l'immigration est jugée incontournable dans le cas de l'Allemagne, en particulier pour lutter contre la pénurie d'actifs d'ores et déjà perceptible dans certains secteurs.

Les réfugiés peuvent-ils jouer ce rôle ? Là encore, il est permis d'en douter, tant le décalage entre les attentes du marché du travail et le profil des migrants est important. Selon certaines études, les réfugiés constituent un apport économique, néanmoins à la condition qu'ils puissent s'insérer sur le marché du travail et, pour cela, qu'ils présentent un niveau de qualification intermédiaire ou élevé. Or la grande majorité des réfugiés ne dispose d'aucun diplôme professionnel. Qui plus est, ils ne sont pas venus pour chercher du travail, mais parce que leur vie était en danger. Les réfugiés sont par conséquent très éloignés de l'immigration de travail régulée, axée sur les personnes qualifiées, que demandent les économistes<sup>65</sup>. Il ne fait ainsi guère de doute que, pour beaucoup d'entre eux, l'intégration professionnelle sera longue et ne se fera pas sans difficultés.

Mais sont-ils là pour ça ? Comme le souligne le ministre de l'Intérieur, Thomas de Maizière, « nous n'accueillons pas des réfugiés dans le but de résoudre notre problème démographique<sup>66</sup> », un propos de plus en plus repris dans la presse allemande qui rappelle que les réfugiés ne résoudront pas les problèmes de l'Allemagne<sup>67</sup>. En revanche, cela ne signifie pas qu'il ne faut pas multiplier les efforts pour les intégrer. Or une intégration réussie passe d'abord par l'insertion professionnelle. En d'autres termes, oui, le gouvernement allemand doit tout faire pour faciliter l'intégration sur le marché du travail des réfugiés, et c'est bien le chemin qu'il prend, mais il ne s'agit pas tant d'une fin en soi que d'un moyen. Il ne s'agit donc pas d'intégrer les réfugiés pour développer l'offre d'actifs, mais d'insérer les migrants sur le marché du travail pour les intégrer et, ainsi, de ne pas renouveler les erreurs du passé.

---

65. H. Bonin, *op. cit.*, p. 3-4. Voir aussi H. Brücker, « Optionen für die Neuregelung der Einwanderung », *op. cit.*, p. 9-10.

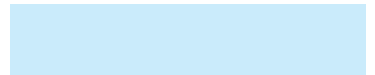
66. T. de Maizière, « Zuzug von Flüchtlingen und demografischer Wandel – die Politik der Bundesregierung », discours prononcé le 1<sup>er</sup> septembre 2016, disponible sur : [www.bmi.bund.de](http://www.bmi.bund.de).

67. « Flüchtlinge machen Deutschland nicht jünger », *N-tv*, 20 janvier 2016, disponible sur : [www.N-tv.de](http://www.N-tv.de). Voir aussi « Flüchtlinge lösen Fachkräfteproblem nicht », *Welt am Sonntag*, 10 avril 2016, disponible sur : [www.welt.de](http://www.welt.de).

# Les dernières publications du Cerfa

- H. Stark, « [Alternative für Deutschland : quels risques pour l'Allemagne ?](#) » *Notes du Cerfa*, n° 137, Ifri, mars 2017.
- B. Lestrade, « [L'introduction du salaire minimum en Allemagne – un premier bilan](#) », *Notes du Cerfa*, n° 136, Ifri, février 2017.
- E. Bonse, « [L'Europe après le Brexit : position et perspectives allemandes](#) », *Notes du Cerfa*, n° 135, janvier 2017.
- B. Kunz, « [Le Livre blanc allemand 2016. La consolidation du "consensus de Munich" et des questions qui persistent](#) », *Notes du Cerfa*, n° 134, octobre 2016.
- M. Koopmann, « [L'Europe a besoin de Weimar : Perspectives du Triangle de Weimar en période de crise](#) », *Notes du Cerfa*, n° 133, Ifri, octobre 2016.
- T. Fock, « [L'économie agricole allemande : des structures en mutation](#) », *Notes du Cerfa*, n° 132, septembre 2016
- H. Scheller, « [Le dilemme de la politique de l'investissement public en Allemagne – entre le frein à la dette et un retard croissant de l'investissement ?](#) », *Notes du Cerfa*, n° 131, juin 2016.
- S. Aykut, « [Champions climatiques ? France, Allemagne et Europe dans les négociations sur l'Accord de Paris sur le climat](#) », *Visions franco-allemandes*, n° 27, mai 2016.





**ifri**

institut français  
des relations  
internationales

